INSTITUT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Une marque
de la Cellule Economique de Bretagne

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE

TRANSITION

MARS 2022

Le recyclage des déchets du BTP en Bretagne : Quantification et pratiques

Cellule Economique de Bretagne
7, Boulevard Solferino – 35000 Rennes
Tél : 02 99 30 23 51
Courriel : contact@institut-veia.fr
www.institut-veia.fr

PRÉAMBULE

Les évolutions récentes du cadre réglementaire concernant la gestion des déchets du BTP ont pour objectif d'accélérer le changement de modèle de production et de consommation afin de limiter les déchets produits par le secteur. De fait, le recyclage est l'un des enjeux de la filière et conditionne certaines autorisations notamment l'exploitation de carrière. Cela est d'autant plus pertinent que les contraintes sont toujours plus fortes, en particulier la disponibilité des matières premières ainsi que leur coût.

Après avoir mené plusieurs réflexions sur la thématique des déchets du BTP, notamment en 2013-2014 (Suivi des plans de prévention et de gestion des déchets du BTP) et en 2017 (actualisation des données sur le gisement des déchets du BTP en Bretagne), la Cellule Economique de Bretagne a été mandatée par la Dreal Bretagne, le Conseil régional de Bretagne et l'ADEME pour réaliser une étude sur le recyclage des déchets du BTP. Si les déchets inertes du BTP constituaient le périmètre d'origine de l'étude, celle-ci s'est finalement ouverte à l'ensemble des déchets produits par le secteur du BTP.

De plus, cette étude répond à une demande de l'Etat suite aux actions mises en œuvre dans le cadre du suivi du schéma régional des carrières.

Les objectifs de ce travail sont multiples et s'articulent autour :

- du recensement et de la cartographie des sites d'accueil des déchets du BTP ;
- de la quantification des déchets du BTP accueillis sur les installations bretonnes ;
- de l'amélioration de la connaissance de la destination de ces déchets (notamment les quantités recyclées) ;
- de l'évaluation du potentiel de recyclage (y compris les matériaux géologiques naturels) ;
- de l'analyse des pratiques illicites ;
- de la compréhension des pratiques concernant l'utilisation des matériaux recyclés (par les entreprises de déconstruction, les maîtres d'ouvrage, les acheteurs).

À ce titre, un ambitieux travail d'enquête auprès de l'ensemble des acteurs de la filière du recyclage, de la gestion et du traitement des déchets a été mené et a permis de répondre à ces nombreuses interrogations. L'ensemble des données recueillies concernent l'année 2019.

Pour rappel, le périmètre de la présente étude ne concerne pas le gisement. Toutefois, la Cellule Economique de Bretagne a réalisé un calcul théorique du gisement afin de permettre un comparatif avec l'étude de 2015. Les calculs théoriques aboutissent à un gisement estimé à 9,74 millions de tonnes en 2019 contre 9,1 Mt en 2015, soit une évolution de + 7 %. Cette estimation est à prendre toutefois avec précaution : elle ne tient pas compte des évolutions des pratiques de gestion des déchets du BTP sur chantier et notamment de la progression du réemploi direct sur chantier.

Les liens de téléchargement du rapport complet se trouvent en fin de document.

Partie 1 : La prise en charge et la gestion des déchets du BTP en Bretagne

• LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DES DECHETS DU BTP

Les déchets du BTP

Le nombre d'installations en Bretagne

256 Installations ont accueilli des déchets du BTP en 2019 en Bretagne

DONT

47 % des installations bretonnes sont destinées à de la valorisation

Un maillage territorial relativement fin mais encore imparfait sur certains secteurs

55 km rayon d'action moyen des installations

A proximité des lieux de production des déchets et autour des axes de circulation

Temps de parcours de 15 minutes pour un poids-lourd soit environ 45 min à 1 h A/R avec un temps de dépotage. 1 h correspond au temps moyen d'une rotation de camion.

Les quantités accueillies

5,4 Millions de tonnes de déchets du BTP accueillis sur les installations

DONT **91 %** de déchets inertes

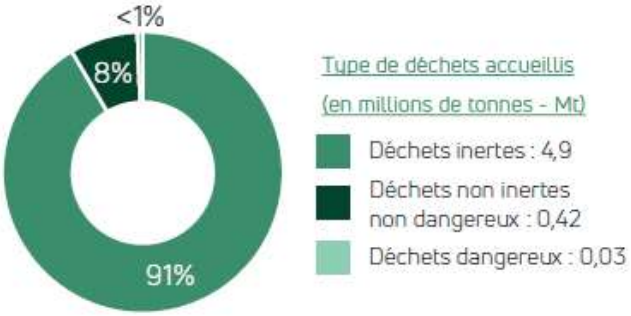

+ 13,1 % **Progression des quantités de déchets accueillis sur les installations par rapport à 2015**

+ 10,8 % **Progression des quantités de déchets inertes accueillis sur les installations par rapport à 2015**

Dans le rapport complet, les volumes par typologie de déchets inertes et par typologie de destination de traitement sont détaillés dans les pages 27 et 29.

Source : Enquête auprès des installations bretonnes accueillant des déchets du BTP, traitement CEB.

LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DES DECHETS DU BTP

Les déchets non inertes non dangereux et les déchets dangereux

Dans le rapport complet, les volumes par typologie de déchets non inertes non dangereux et par typologie de destination de traitement sont détaillés dans les pages 43 et 45.

Dans le rapport complet, les volumes par typologie de déchets dangereux et par typologie de destination de traitement sont détaillés dans les pages 46 et 48.

Source : Enquête auprès des installations bretonnes accueillant des déchets du BTP, traitement CEB.

LA PRISE EN CHARGE ET LA GESTION DES DECHETS DU BTP

Ce schéma ventile le volume des déchets reçus sur les installations bretonnes en 2019 (5,4 Mt) ; il ne se base pas sur le volume du gisement théorique (9,74 Mt en 2019).

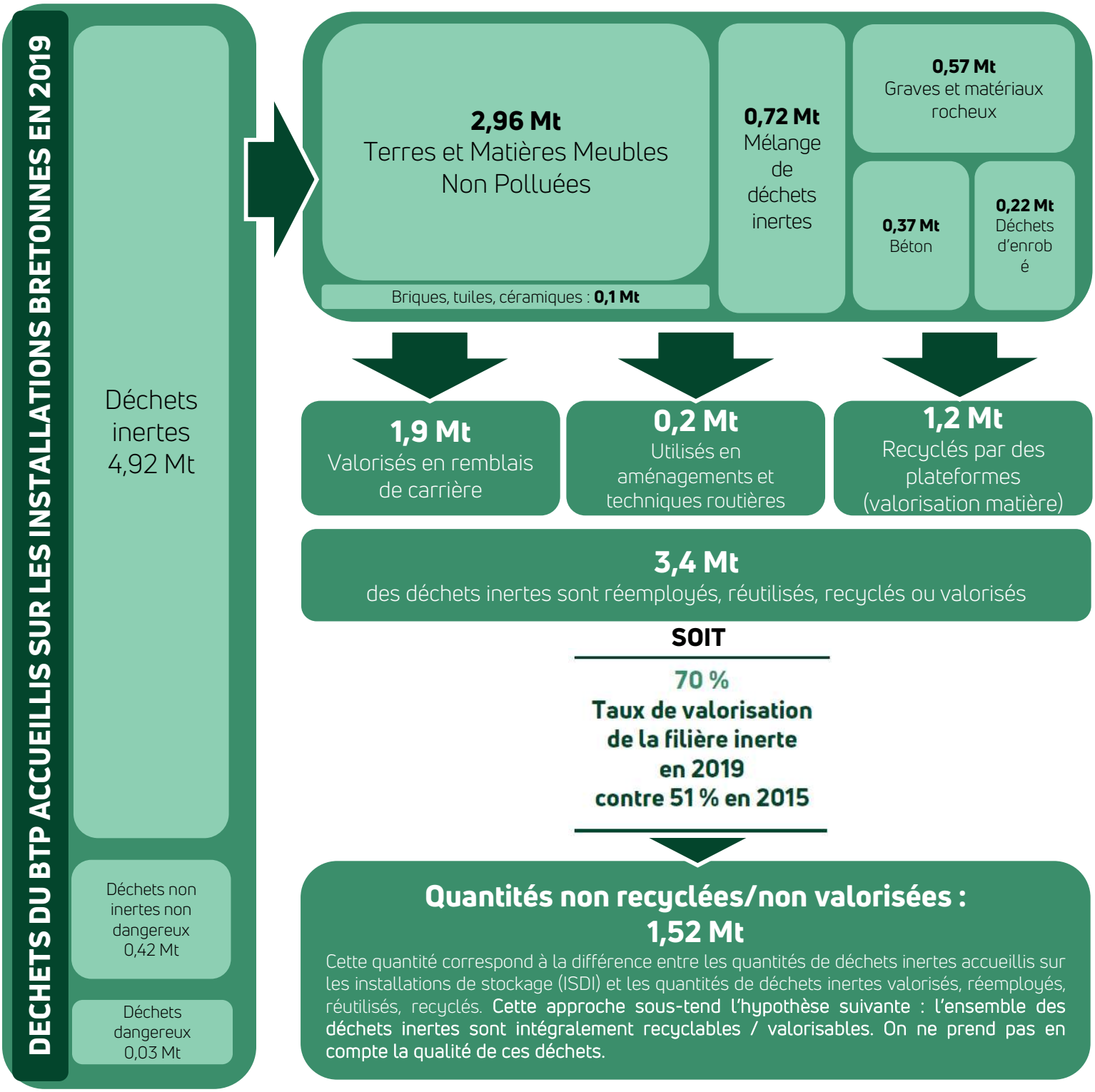

Source : Enquête auprès des installations bretonnes accueillant des déchets du BTP, traitement CEB.

Partie 2 : La caractérisation des dépôts sauvages en Bretagne

CARACTERISATION DES DEPÔTS SAUVAGES

Le phénomène des dépôts sauvages mal identifié

Un phénomène mal identifié

65 %

des collectivités n'ont pas connaissance de dépôts sauvages sur leur territoire

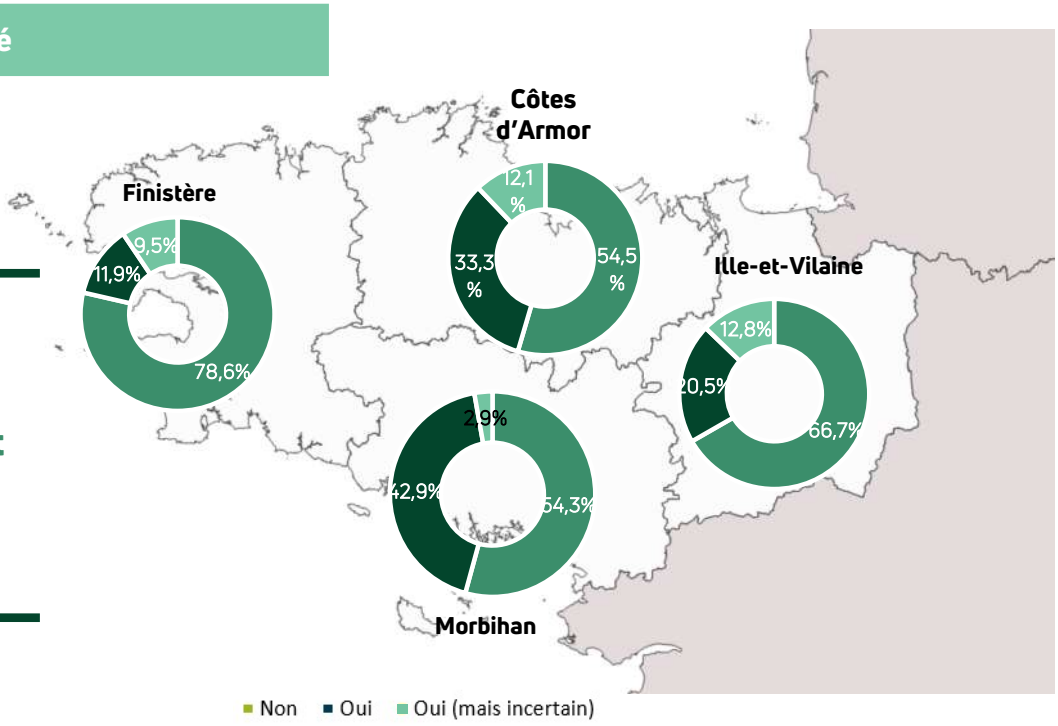

Parmi les 35 % des collectivités ayant connaissance de pratiques illicites sur leur territoire

85 %

ne disposent pas de données chiffrées

Les différents types de dépôts

40 %

Dépôts diffus

39 %

Dépôts concentrés

18 %

Elimination sous couvert de valorisation

Source : Enquête sur les pratiques illicites auprès des collectivités territoriales, traitement CEB.

Partie 3 : Utilisation de matériaux recyclés : pratiques, freins et leviers

ZOOM SUR LES INSTALLATIONS ACCUEILLANT LES DÉCHETS (1/2)

Un modèle économique qui reste à trouver

Une rentabilité qui peut faire défaut

Question : La production de matériaux dits secondaires (issus du recyclage des déchets du BTP) est-elle plus rentable que la production de matériaux dits primaires ?

Seuls
46 %
des acteurs trouvent la production de matériaux recyclés rentable

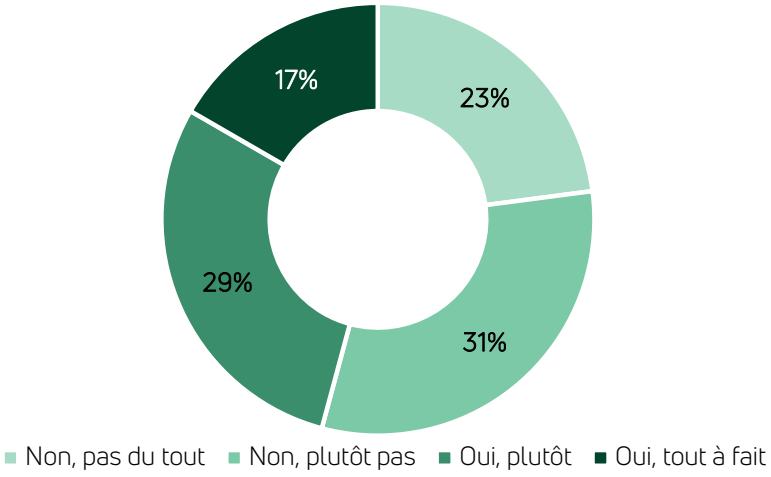

Un marché local en maturation

Les débouchés locaux des matériaux recyclés

Question : Le marché local permet-il d'écouler les matériaux recyclés ?

53 %
des acteurs interrogés pensent que le marché local permet d'écouler les matériaux recyclés

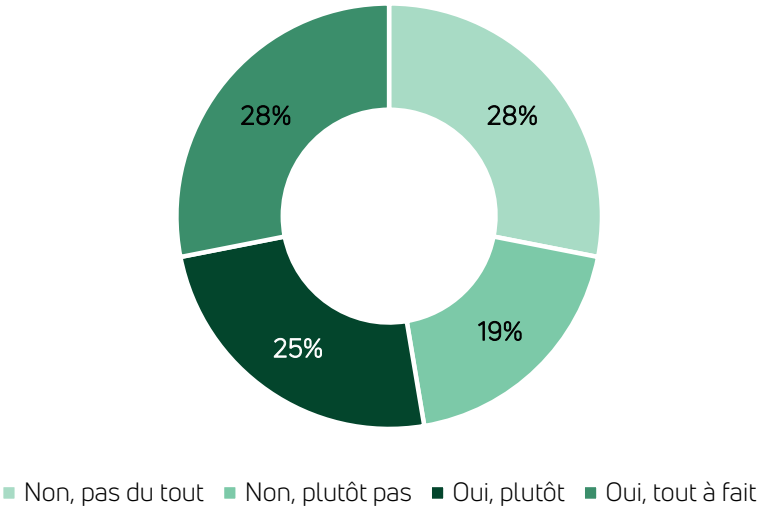

Source : Enquête auprès des installations bretonnes accueillant des déchets du BTP, traitement CEB.

ZOOM SUR LES INSTALLATIONS ACCUEILLANT LES DÉCHETS (2/2)

Les leviers identifiés pour faciliter l'usage des matériaux recyclés

Un rôle important accordé aux pouvoirs publics

Les leviers en faveur de l'utilisation des matériaux recyclés

Les leviers principaux

Améliorer l'identification des acteurs de la filière du recyclage

Inciter les pouvoirs publics pour développer de nouvelles pratiques (marchés publics)

Simplifier les contraintes techniques

Les leviers secondaires

Faciliter les process administratifs (normes, garanties...)

Mettre en place plus d'incitations, notamment fiscales et financières

Source : Entretiens avec des installations accueillant des déchets du BTP, traitement CEB.

- Si la volonté d'utiliser des matériaux issus du recyclage des déchets est notable, **il semble exister un réel manque de visibilité des acteurs structurant la filière**.
- Par ailleurs, **les acteurs interrogés** soulignent l'importance de l'intervention des pouvoirs publics, notamment à travers les marchés publics, et **demandent une part plus importante accordée à l'utilisation de matériaux recyclés**.
- Les entreprises ont également souligné la nécessaire amélioration des procédés techniques afin d'augmenter la qualité des produits issus des matériaux recyclés.

ZOOM SUR LES ACHETEURS DE MATÉRIAUX RECYCLES (1/3)

Un marché en phase de développement

Une grande diversité de matériaux recyclés achetés

Selon les répondants à l'enquête, les déblais ainsi que les matières à base de plastiques sont les matériaux recyclés les plus couramment achetés.

25 % des matériaux recyclés achetés

sont constitués de déblais

Viennent ensuite les bois bruts (14 %), les matériaux issus du recyclage du béton (11 %) ainsi que les mâchefers (7 %).

Type de matériaux achetés

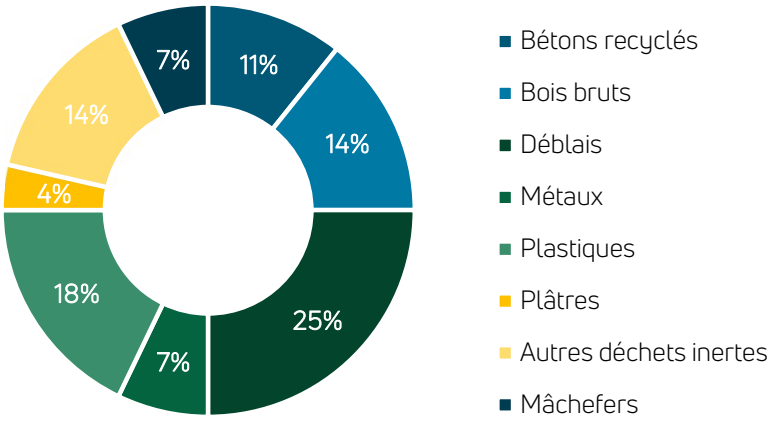

La nécessité de mettre en relation acheteurs et vendeurs

70 % des acteurs interrogés

n'ont pas connaissance de l'existence d'un marché local de matériaux recyclés

Un marché local mal identifié

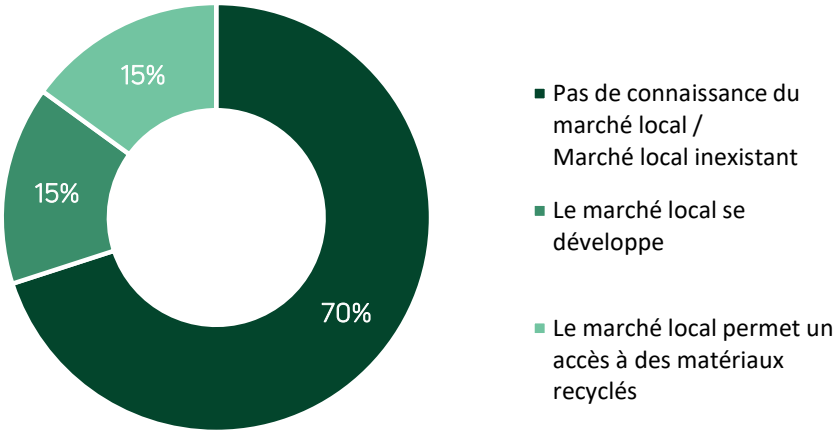

Source : Enquête sur les pratiques des acheteurs de matériaux recyclés, traitement CEB.

L'utilisation des matériaux recyclés se développe, notamment sous l'impulsion des pouvoirs publics.

La mise en relation des acteurs et la connexion de la demande de matériaux recyclés à l'offre est primordiale.

ZOOM SUR LES ACHETEURS DE MATERIAUX RECYCLES (2/3)

Une pratique qui rencontre encore des difficultés

Les freins à l'achat de matériaux recyclés

Les freins identifiés

Le manque de connaissance de la filière

comme frein principal au développement de l'achat de matériaux recyclés

Une offre locale parfois inexistante devant mener à la réflexion sur des plateformes de mise en relation vendeurs/acheteurs

Les freins principaux	Les freins secondaires
Manque de connaissances des acteurs structurant la filière	Le prix des matériaux recyclés supérieur à celui des matériaux concurrents
Manque de références (au sens types de matériaux disponibles)	Inadéquation besoins et performances techniques
Manque d'outils de mise en relation des acteurs	Problématiques assurantielles (garantie décennale)
Offre de matériaux trop faible	Procédures administratives, problématiques légales
Défiance/manque de confiance vis à vis des matériaux recyclés	L'offre indisponible localement

Source : Enquête et entretiens auprès des acheteurs de matériaux recyclés, traitement CEB.

- **Le frein le plus souvent cité par les acheteurs de matériaux recyclés est le manque de connaissances des acteurs structurant la filière**. Il y a un véritable manque d'outils de mise en relation des acteurs.
- **Plus généralement, il existe encore une véritable défiance des acheteurs vis-à-vis des matériaux issus du recyclage des déchets du BTP même si la tendance est à l'amélioration**.

ZOOM SUR LES ACHETEURS DE MATERIAUX RECYCLES (3/3)

Quels leviers actionner pour développer l'achat de matériaux recyclés ?

Les leviers favorisant l'achat des matériaux recyclés

Trois leviers principaux identifiés

Les leviers de communication sont perçus comme importants pour assurer le développement du marché

Le soutien à la mise en relation entre demandeurs et offreurs comme problématique majeure

Les leviers principaux

Renforcer, notamment par la loi, l'obligation d'utilisation des matériaux recyclés.

Favoriser la communication ainsi que la diffusion de l'information et des retours d'expériences.

Mettre en place des référentiels techniques et de qualité.

Les leviers secondaires

Agir sur le coût des matériaux recyclés, parfois plus chers que des matériaux neufs.

Intervention des pouvoirs publics pour favoriser l'intermédiation entre acheteurs et vendeurs.

Bien veiller à l'adéquation offre / demande

Source : Enquête et entretiens auprès des acheteurs de matériaux recyclés, traitement CEB.

- À l'égard des maîtres d'ouvrage, le principal levier identifié est technique. **Il est important de donner un cadre pour favoriser le développement des pratiques** (requalification des produits, contenu et émissions en substances dangereuses, maîtrise des risques environnementaux).
- Même si le coût n'est pas identifié comme un frein majeur, il n'en reste pas moins qu'il garde un impact négatif sur l'arbitrage entre matériaux recyclés et matériaux neufs.
- Les leviers territoriaux jouent un rôle important, notamment dans l'organisation du marché au niveau local et la mise en relation des acheteurs et des vendeurs.

Note : le nombre de réponses s'est révélé insuffisant pour aborder le sujet des clauses déchets, de la traçabilité des déchets, du niveau d'application de la réglementation ainsi que la part de matériaux recyclés utilisés sur les chantiers.

ZOOM SUR LES ENTREPRISES DE DECONSTRUCTION (1/3)

Localisation des entreprises de déconstruction en Bretagne

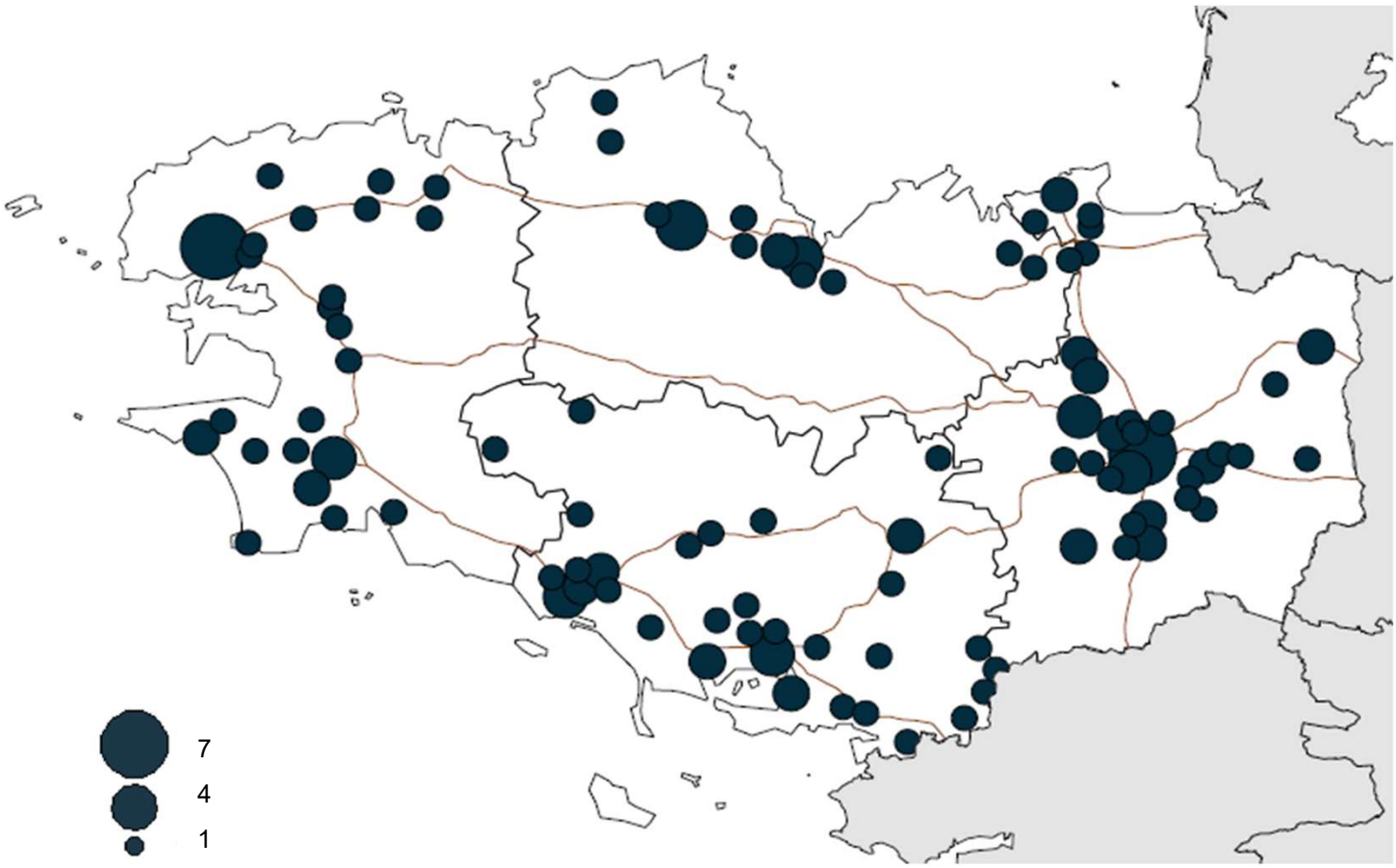

Source : Enquête auprès des entreprises de déconstruction/démolition, traitement CEB.

147
entreprises de la déconstruction sont recensées en Bretagne

Les entreprises sont principalement concentrées dans et autour des aires urbaines

- Les établissements sont répartis sur l'ensemble de la Bretagne.
- **Une concentration près des métropoles et des grandes agglomérations ainsi que le long des axes routiers est à noter**.

ZOOM SUR LES ENTREPRISES DE DECONSTRUCTION (2/3)

Les pratiques des entreprises de déconstruction

Les freins identifiés au tri et à la valorisation

Le coût comme frein principal

La sensibilisation des maîtres d'ouvrage à développer

Les principaux freins identifiés

Les freins principaux	Les freins secondaires
Coût du transport « chantier-sites de traitement » (distance trop importante entre chantier et sites de traitement)	Manque de place sur les chantiers
Frilosité et méconnaissance des maîtres d'ouvrage pour les matériaux recyclés	Coût de mises en décharge peu onéreux
Inexistence de filières de recyclage	Délai des demandes d'autorisations pour l'ouverture de plateformes de recyclage

Source : Enquête et entretiens avec des entreprises de déconstruction/démolition, traitement CEB.

- Le principal frein est économique avec un coût de transport entre les chantiers et les sites de traitement qui peut s'avérer très/trop important.
- **La méconnaissance des maîtres d'ouvrage concernant l'utilisation des matériaux recyclés est évoquée par les entreprises**.
- L'information et la formation des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre sur les filières de recyclage et de valorisation doit être poursuivie. **Les retours d'expérience des maîtres d'ouvrage doivent être développés pour s'inspirer des bonnes pratiques**.
- **Le manque d'acteurs du recyclage ne permet pas de développer des filières de recyclage économiquement viables**. Ces installations doivent être à proximité des chantiers avec un modèle économique réfléchi. Les tarifs de mise en décharge ont une incidence directe sur l'attractivité des filières de recyclage.

ZOOM SUR LES ENTREPRISES DE DECONSTRUCTION (3/3)

Les pratiques des entreprises de déconstruction

Le cadre législatif n'a cessé d'évoluer pour inciter voire contraindre les acteurs à passer d'une logique de gestion des déchets à une logique de gestion des ressources. La loi AGEC de février 2020 puis la loi Climat et résilience publiée en août 2021 viennent renforcer cette logique, via le diagnostic PMD obligatoire. **Ces différentes mesures vont impacter le secteur de la déconstruction en modifiant leurs méthodes de travail mais aussi en développant leur niveau d'activité**.

Les leviers identifiés au tri et à la valorisation

Les principaux leviers identifiés

La commande publique comme levier principal

Les filières du recyclage doivent être mieux identifiées et mieux structurées

Les leviers principaux

Inciter au respect des objectifs de recyclage fixés par les textes pour la commande publique

Identification et structuration de filières de valorisation compétitives

Retours d'expérience des filières de recyclage existantes dans d'autres régions

Massifier le tri à la source

Les leviers secondaires

Augmentation des opérations de déconstruction permettant l'obtention de quantité importante de déchets à traiter

Temps de préparation en amont du chantier assez long pour optimiser les filières de recyclage

Les exigences réglementaires (diagnostics PMD)

Source : Enquête et entretiens avec des entreprises de déconstruction/démolition, traitement CEB.

- **Le levier le plus souvent cité concerne les appels d'offre et particulièrement la commande publique**. La maîtrise d'ouvrage publique se doit d'être plus incitative quant à la prise en compte du recyclage, du réemploi et de la réutilisation dans leurs marchés, avec un cahier des charges plus directif.
- **La structuration de la filière du recyclage, du réemploi et de la réutilisation doit être soutenue et réfléchie au niveau local**. Le modèle économique doit être réfléchi pour un coût maîtrisé des matériaux recyclés et une implantation proche des lieux de consommation. La réalisation d'une cartographie des filières de réemploi et de recyclage locales peut favoriser une meilleure identification.
- **Il est important aussi de poursuivre le tri à la source et de la massifier en responsabilisant l'ensemble des entreprises du chantier**.

ZOOM SUR LES PRATIQUES DES MAÎTRES D'OUVRAGE

Utilisation de matériaux recyclés par les maîtres d'ouvrage

Les freins à l'utilisation des matériaux recyclés

Le manque de retours d'expériences comme frein principal

La filière du recyclage doit être mieux identifiée et mieux structurée

Les principaux freins identifiés

Les freins principaux	Les freins secondaires
Manque de références (au sens types de matériaux disponibles)	Offre trop restreinte
Manque de retours d'expériences	Contraintes normatives
Méconnaissance des acteurs structurant la filière	Coût des matériaux issus du recyclage plus élevé
Des performances techniques en retrait	Procédures administratives pouvant être complexes
	Problématiques légales (garantie décennale...)

Source : Enquête et entretiens auprès des maîtres d'ouvrage, traitement CEB.

- **Le frein le plus souvent cité par les maîtres d'ouvrage est le manque de retours d'expériences concernant l'utilisation des matériaux issus du recyclage**.
- Plus généralement, les maîtres d'ouvrage évoquent une nécessaire structuration de la filière, impliquant les acteurs privés et publics..
- Il subsiste également **de véritables réticences légales** (problématique de la garantie décennale) mais également des craintes techniques (qualification, évaluation des performances techniques des matériaux et produits de réemploi).

CONCLUSION

Quand les déchets peuvent devenir une ressource

CE SCHÉMA A VOCATION À SERVIR DE BASE POUR UNE RÉFLEXION AUTOUR DE LA GESTION DES DÉCHETS DU BTP. IL REPREND LES PRINCIPAUX ACTEURS, LEURS PROBLÉMATIQUES, LES LEVIERS DÉJÀ MIS EN ŒUVRE OU À ACTIONNER. IL NE SE VEUT PAS EXHAUSTIF.

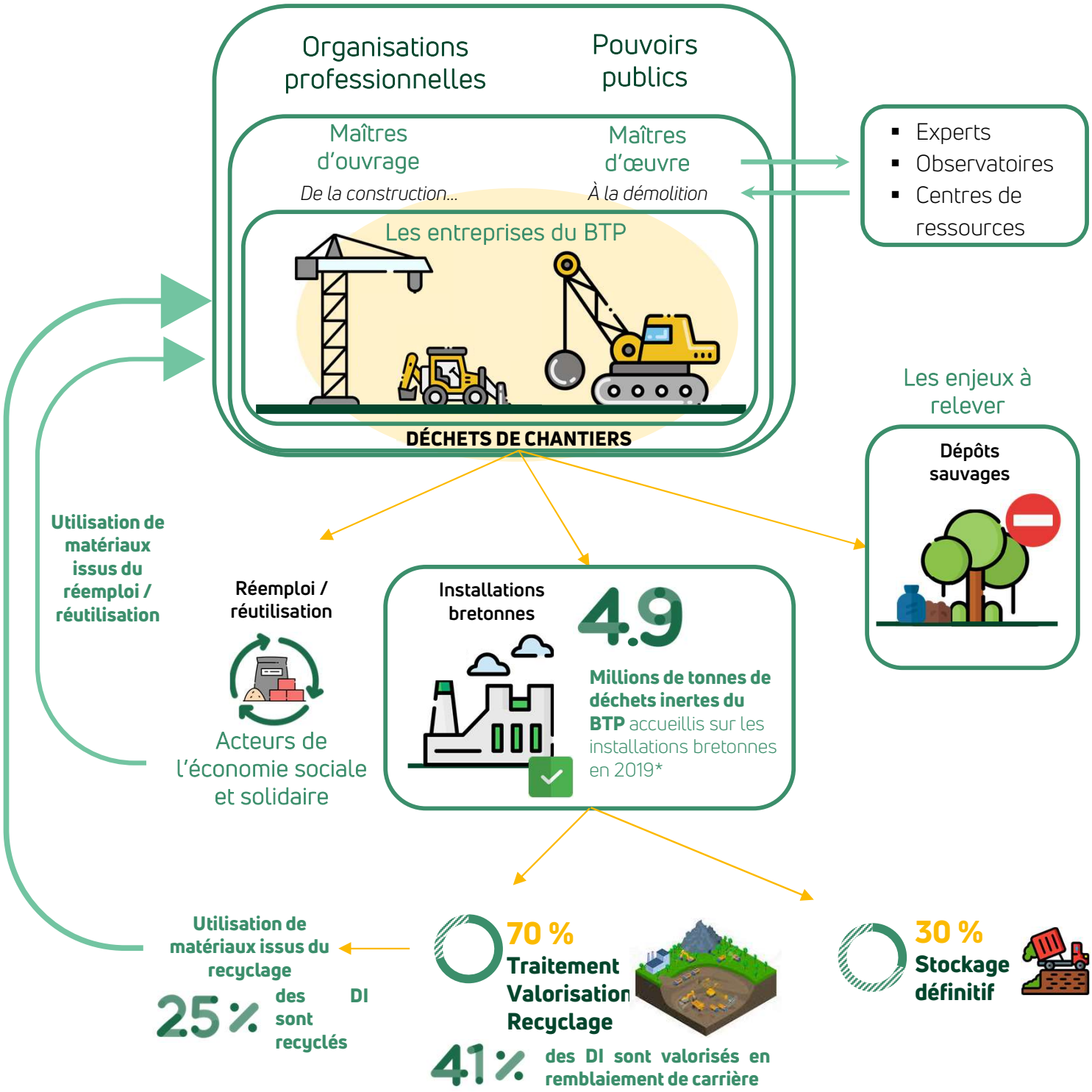

* Pour un volume total de déchets du BTP reçus sur les installations bretonnes en 2019 de 5,4 Mt

PARTENARIATS

Cette étude a été réalisée par la Cellule Economique de Bretagne grâce au soutien technique et financier de la Dreal Bretagne, du Conseil régional de Bretagne et de l'ADEME. Les organisations professionnelles du Bâtiment (FFB Bretagne, CAPEB Bretagne), des Travaux Publics (FRTP Bretagne) et des Carrières et Matériaux (UNICEM Bretagne, CIGO) ont également apporté leur soutien technique (relance auprès de leurs adhérents, mise en relation avec des professionnels...) et financier.

PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

DREAL Bretagne

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Région BRETAGNE

UNICEM
BRETAGNE

LES TRAVAUX PUBLICS
FÉDÉRATION BRETAGNE

CIGO
Carrières Indépendantes du Grand Ouest

FFB
FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT
BRETAGNE

CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment
Bretagne

Le rapport complet est téléchargeable sur les sites de la Dreal Bretagne et de la Cellule Economique de Bretagne :

www.bretagne.développement-durable.gouv.fr/etude-recyclage-des-déchets-du-btp-en-bretagne-a4904.html

www.institut-veia.fr/publications-etudes/transitions/le-recyclage-des-dechets-du-btp-en-bretagne-quantifications-et-pratiques/